



Bail d'un an est ce normal?

Par **kairie**, le **05/03/2009** à **19:26**

Bonjour,

j'ai signé un bail d'un an en février dernier sauf que l'on me dit qu'il faut une clause particuliere et que mon propriétaire aurait du marquer les raisons du bail d'un an?
est ce vrai?
merci de votre aide